### 



### Un nouveau règlement communal de police en phase avec la législation actuelle

lement appliqué dans notre commune date de septembre 2009. Depuis son entrée en vigueur, de nombreuses révisions législatives ment qui est soumis aux conseilont eu lieu, particulièrement au niveau cantonal, qui ont rendu notre texte partiellement obsolète, voire en contradiction avec cables dans notre commune en le droit supérieur.

Le Conseil communal était dès lors d'avis que ce règlement méritait un profond toilettage et une mise à niveau complète. C'est pourquoi, il a travaillé en étroite collaboration avec la commission tions ou des griefs d'administrés des règlements, issue du Conseil général, sur une nouvelle réglementation en phase avec la législation actuelle, plus complète et plus précise au niveau de la terminologie juridique, permettant de limiter de nombreuses redondances en faisant directement référence aux législations supérieures et devant servir d'outil de travail et de référence pour les services de l'administration communale.

Après plusieurs mois de travaux et de réunions, le nouveau règlement de police est prêt à être commune de Val-de-Travers saura examiné par le Législatif com-

Le règlement de police actuel- munal qui s'en saisira lors de sa séance du 30 septembre prochain.

> Le nouveau projet de règlelers généraux présente l'avantage d'offrir dans un même document l'ensemble des dispositions applimatière de sécurité publique, qu'elles relèvent de dispositions du droit fédéral ou du droit cantonal, ou qu'elles soient définies par la commune elle-même. Ainsi, si l'administration communale est confrontée à des quesen matière de chiens qui aboient, de santé publique due à l'épandage d'engrais ou de feux allumés près d'immeubles, elle trouvera réponse à ces questions dans le règlement de police, sans se préoccuper si ce genre de questions est traité exhaustivement par le canton ou si la commune a une marge d'appréciation.

> Le Conseil communal, soucieux d'avoir une règlementation à jour et adaptée aux réalités actuelles espère que le projet de révision totale du règlement de police de la convaincre le Conseil général.



# Echo des autorités

### Maintenir la dynamique positive à La Robella

L'avenir de la station La Robella occupera le Conseil général le 30 d'une subvention complémentaire, en prolongement de celle octroyée depuis 2016 pour 130'000 francs par an. Celle-ci avait pour but de coopérative TBRC, afin de favoriser une orientation « quatre saicaractère touristique.

Parution tous les quinze jours

Le bilan tiré aujourd'hui est positif, avec une fréquentation et septembre. En jeu: le maintien une notoriété en hausse. Celles-ci ne suffisent pas à TBRC pour se passer d'un soutien s'ajoutant à celui, initial, de 20 francs par an et par habitant, garanti jusqu'en 2028. donner une assise plus solide à la La faute notamment à l'impossibilité de développer plus avant le site tant que le Canton de Neuchâsons » du site et de renforcer son tel n'aura pas établi la « fiche tourisme » du plan directeur cantonal.

La réflexion avance en concertation avec le Conseil communal, avec l'objectif de disposer d'ici un à deux ans d'une vision claire, en particulier quant à l'extension de la ligne de télésiège jusqu'au Crêt de la Neige.

Dans l'immédiat, le Conseil communal estime nécessaire de maintenir la dynamique en place, en diminuant toutefois à 80'000 francs environ l'aide complémentaire, un montant qui équivaut à celui que TBRC verse chaque année à la Commune en remboursement d'un prêt précédemment octroyé.

### Séance du Conseil général du 30 septembre La prochaine séance du Conseil

INFORMATIONSPRATIQUES

général de Val-de-Travers se tiendra le

Lundi 30 septembre, à 20 h, salle du Conseil général, à Couvet,

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel
- 2. Lettres et pétitions
- 3. Procès-verbaux des séances des 6 mai et 21 juin 2019
- 4. Nomination d'un membre à la commission de gestion et des finances, suite à la démission de M. Quentin Di Meo
- 6. Crédit de 88'000 francs pour le raccordement des réseaux sont publiques!

potables de Fleurier et de Saint-Sulpice

- 7. Crédit complémentaire de 122'000 francs pour l'établissement du plan d'aménagement local de Val-de-Travers
- 8. Avenir de « La Robella Valde-Travers » - Soutien complémentaire de 9.07 francs par habitant à TBRC pour l'année 2020
- Communications du Conseil communal
- 10. Interpellations et questions

L'ordre du jour ainsi que les rapports sont disponibles sur notre 5. Nouveau règlement de police site Internet www.val-de-travers. ch. Venez nombreux : les séances

## **EN BREF**

2<sup>e</sup> édition du Fire Challenge

Basé sur le volontariat, le service de défense incendie et de secours du Val-de-Travers (SDIS) a besoin des forces vives de la région pour remplir ses missions, qui sont variées, intenses et nécessaires. Pour mieux se faire connaître, il organise à nouveau un «Fire Challenge » et une soirée d'information.

la précédente édition du Challenge en 2018, le SDIS a décidé de lancer un défi à la population : s'entraîner durant une heure en milieu urbain avec le Boxing Club du Valde-Travers. Cette année, l'Urban Training alliera donc la marche et les exercices de boxe tout en utilisant le mobilier urbain. Il suffit de se munir d'une tenue de sport et de baskets pour en profiter. Cette activité s'adresse à tout le monde et vise à promouvoir une dynamique positive en vue du prochain recrutement de sapeurs-pompiers. Chaque participant recevra un prix souvenir.

N'hésitez plus, venez nombreux Vu le succès rencontré lors de tester vos capacités physiques à la Place des Collèges de Couvet le lundi 7 octobre prochain, de 19 h à 20 h. Inscription gratuite par téléphone (032 886 43 40)

ou par courriel (securitepublique. vdt@ne.ch) (mention Fire Challenge).

Devenir sapeur-pompier vous intéresse? Une soirée d'information est organisée le jeudi 7 novembre prochain, à 19 h 30, à la salle de spectacles de Môtiers. Vous y découvrirez le SDIS, ses missions, le travail des sapeurspompiers et l'esprit d'équipe qui règne parmi les volontaires.

# **ANNONCES**

### À la recherche d'un emploi?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et https:// www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi